

L'argent pour les salaires, pas pour la guerre !

Déclaration du 29^{ème} Congrès de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique



Réuni le 11 juin 2026 à Nantes, le XXIXe Congrès de l'Union Départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique réaffirme son attachement à la charte d'Amiens de 1906, à la « *double besogne* » du syndicalisme et à son indépendance vis-à-vis de l'État, du patronat, des églises et des partis politiques.

Dans un contexte marqué par la généralisation de la guerre qui profite à une minorité de capitalistes au détriment des intérêts matériels et moraux des travailleurs, le Congrès réaffirme que le rôle du syndicalisme n'est pas de contribuer à la « stabilité » gouvernementale, mais de porter les revendications ouvrières en toutes circonstances et de tout mettre en œuvre pour obtenir satisfaction, y compris dans l'action commune :

- Augmentation générale des salaires, traitements (dégel du point d'indice), retraites et pensions et minima sociaux, au minimum à hauteur de l'inflation avec le rattrapage des pertes subies ;
- Blocage des prix des carburants à 1,50 € ;
- Abrogation de la réforme des retraites de 2023 et de toutes celles qui l'ont précédée : ni retraite par points, ni retraite par capitalisation, ni fusion des régimes !
- Défense de la Sécurité sociale de 1945, assise sur les cotisations (abandon du logiciel Arpège !), du code du travail et du statut général de la Fonction publique ;

- Défense des services publics, contre la délocalisation des établissements sociaux et médico-sociaux de Mindin, pour la sortie du bail emphytéotique hospitalier qui étrangle financièrement le centre hospitalier de Saint-Nazaire ;
- Défense des emplois et de l'outil de travail, comme à ArcelorMittal, Saunier Duval, Aplix, Fonderie Bouhyer, y compris par la nationalisation quand cela est nécessaire.

Le Congrès s'oppose aux budgets de guerre et d'austérité du gouvernement Macron-Lecornu qui sont incompatibles avec nos revendications et menacent notre modèle social (services publics, protection sociale, salaires, retraites...).

En conséquence, le Congrès revendique le retrait du nouveau projet de loi actualisant la programmation militaire 2024-2030, qui prévoit l'ajout de 36 milliards d'euros aux 413 milliards existants et qui se traduit immédiatement par 6 milliards d'euros de nouvelles coupes dans les budgets de l'État et de la Sécurité sociale.

Le Congrès exige que l'argent destiné à la préparation de la guerre et à la production d'armements soit redirigé vers la satisfaction des besoins sociaux et des activités, notamment industrielles, visant à l'accroissement du bien-être humain.

Le Congrès alerte sur le fait que ce projet de loi prévoit également l'instauration par simple décret d'un « *état d'alerte de sécurité nationale* » qui impliquerait de nouvelles restrictions de libertés, notamment syndicales, et de nouvelles dérogations au droit du travail. Le Congrès rappelle son attachement aux libertés individuelles et collectives, sans lesquelles le syndicalisme ne saurait mener son action revendicative.

Le Congrès dénonce à ce titre la militarisation de la société – en particulier de l'école –, la répression qui s'abat sur la jeunesse et sur les voix en défense du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, les menaces contre les organisations syndicales, leurs militants et leurs locaux, ainsi que contre toutes celles et ceux qui résistent à la politique de Macron et de ses alliés.

Le Congrès revendique l'abrogation de toutes les lois liberticides (loi « Sécurité globale », loi « Séparatisme »...) et refuse tout retour sous une autre forme de la proposition de loi Yadan qui, dévoyant la nécessaire lutte contre l'antisémitisme, vise en réalité à instaurer un délit d'opinion.

Fidèle aux traditions antimilitaristes et internationalistes de la CGT-Force Ouvrière, le Congrès rappelle que les travailleurs et leurs familles sont les premières victimes des guerres pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Les centaines de milliers de morts, de blessés et de déplacés en Ukraine, en Palestine, au Liban, en Iran, au Soudan et au Congo, ainsi que dans les 130 conflits recensés à travers le monde, constituent autant de drames humains insupportables pour notre organisation syndicale. Le Congrès revendique le cessez-le-feu partout et l'arrêt du génocide à Gaza.

Alors que les tensions aiguës entre puissances militaires menacent l'humanité entière, l'heure est à la désescalade et aux solutions négociées, donc à la démilitarisation : non à la conscription ou au service militaire volontaire.

Le Congrès appelle à se saisir de toutes les initiatives qui, dans l'unité la plus large, visent à empêcher la guerre et sa généralisation, notamment le meeting international « Contre la guerre » qui se réunira à Londres le 20 juin prochain, à l'appel du mouvement ouvrier anglais et auquel participeront de nombreux syndicalistes venus de toute l'Europe.

Opposé au racisme et à toutes les discriminations, le Congrès réaffirme que seule l'unité de la classe ouvrière permettra d'arracher la satisfaction de nos revendications. Le Congrès refuse que les travailleurs étrangers et leurs familles, ainsi que les étudiants hors Union Européenne, soient les boucs émissaires des conséquences économiques et sociales de la politique anti-ouvrière du gouvernement Macron-Lecornu.

Le Congrès revendique l'abrogation de la Loi « *Immigration* » et de toutes les mesures gouvernementales qui, en aggravant la précarité des travailleurs étrangers, exposent ces derniers à une exploitation des plus féroces, tirant vers le bas l'ensemble des salaires.

De la même manière, le Congrès revendique l'abandon de la construction à Nantes d'un centre de rétention administrative (CRA) qui, véritable prison en dehors de tout contrôle judiciaire pour des personnes dites « en situation irrégulière » n'ayant pourtant commis aucun délit, menace nos propres syndiqués.

Le Congrès encourage les structures syndicales à s'engager résolument sur le terrain de la mobilisation et de la grève pour obtenir la satisfaction des revendications, en particulier salariales. Le Congrès salue les mobilisations importantes, comme les 2 000 manifestants à Ancenis pour le maintien de l'hôpital, et les grèves victorieuses, comme à France Travail ou dans la Santé, qui se sont déroulées dans la dernière période et montrent le chemin à suivre.

Dans l'optique de préparer les conditions du rapport de force interprofessionnel favorable aux salariés, le Congrès appelle sans attendre à intensifier la syndicalisation au sein de la CGT-Force Ouvrière et, sur cette base, à préparer les élections professionnelles, dans le public comme dans le privé.

Nantes, le 11 juin 2026

Déclaration adoptée avec l'abstention de 8 syndicats